



Sensibilisation aux effets du changement climatique sur le milieu littoral

Prestations d'animations pédagogiques en milieu scolaire
sur le territoire de la Côte Est du Cotentin
2026-2027

CAHIER DES CHARGES



Dossier de consultation

Date limite de remise Vendredi 19 Décembre 2025
des candidatures :

Pouvoir adjudicateur : Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Personnes habilitées à répondre aux questions :

Marie-Noëlle DROUET (02 33 71 65 43 – mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr)

Victorine SWERTVAEGHER (02 33 71 62 45 – vswertvaegher@parc-cotentin-bessin.fr)

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

2071 route de Saint Côme
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. : 02 33 71 61 90

Cet appel à candidature s'adresse aux associations d'éducation à l'environnement ayant un agrément éducation nationale.

1. CONTEXTE DE LA MISSION

La présente mise en concurrence a pour objet la réalisation d'une prestation d'animations pédagogiques en milieu scolaire dans le cadre du projet d'adaptation de la Côte Est du Cotentin au changement climatique.

Contexte général

Le changement climatique génère, entre autres phénomènes, une montée inéluctable des océans. Les terrains littoraux et arrière-littoraux, où sont présents d'importants enjeux humains, patrimoniaux, économiques et naturels seront fortement impactés par ce phénomène engendrant des risques de submersion accrue, un recul du trait de côte, une salinisation des eaux souterraines ainsi que des problèmes de gestion des eaux de surface.

La côte Est du Cotentin, s'étirant sur 65 kilomètres entre Réville et Les Veys, comprend 19 000 hectares de marais et terres agricoles sous l'actuel niveau marin (jusqu'à moins 2 mètres), ce qui rend ce territoire particulièrement vulnérable à l'élévation du niveau marin.

Avec la hausse du niveau marin et l'accentuation des tempêtes, le changement climatique va amplifier la vulnérabilité de la Côte Est du Cotentin: submersion marine, érosion, élévation et salinisation des nappes phréatiques littorales, inondations.

Le projet d'adaptation de la Côte Est au changement climatique

En 2017, la Communauté de communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) et la Communauté d'agglomération du Cotentin (CAC) ont décidé avec l'appui du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PnrMCB) de répondre à l'appel à projet de la Région Normandie « Notre Littoral pour Demain ». Cette démarche a permis de bâtir collectivement une stratégie de gestion durable du littoral pour anticiper les changements en repensant l'aménagement des espaces littoraux et en s'adaptant aux risques.

Depuis le 1er janvier 2024, grâce au soutien de l'Union Européenne (FEDER), un nouveau projet d'une durée de 3 ans a été lancé avec trois volets :

- **un volet « Aménagement du territoire »** concerne les actions visant à préparer le territoire à l'émergence d'opérations de relocalisation.
- **un volet « Adaptation des activités »** doit permettre d'engager un travail concerté autour de l'adaptation des activités économiques, notamment agricoles et des habitations.
- **un volet « Sensibilisation »** comprend deux actions permettant de créer une dynamique d'acceptation des changements à venir en poursuivant l'acculturation des différents publics.

C'est dans le cadre de ce dernier volet que le PnrMCB souhaite engager un travail auprès de plusieurs écoles du territoire afin de sensibiliser les publics scolaires aux enjeux du changement climatique sur notre littoral et qu'ils puissent être des vecteurs de diffusion de la culture du risque grâce à la réalisation d'une pièce de théâtre en fin de parcours.

1.1. Le Maître d’Ouvrage

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin est Maître d’Ouvrage de la prestation, dénommé PnrMCB.

Le projet d’adaptation de la Côte Est au changement climatique est co-porté par la CAC, la CCBDC et le PnrMCB.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

L’objectif de cette opération est de réaliser une campagne de sensibilisation auprès des publics scolaires aux effets du changement climatique en milieu littoral.

Afin d’amplifier l’acculturation à ce sujet, les élèves sensibilisés retranscriront, avec l’aide d’un prestataire artistique, les apprentissages reçus sous forme d’une pièce de théâtre qu’ils joueront devant leurs écoles et les familles.

Le prestataire, en lien régulier avec les agents du PnrMCB, assure l’accompagnement d’un maximum de 5 classes sur le territoire de la Côte Est (cf. carte jointe) sur l’année scolaire 2026-2027.

Cet accompagnement a pour objectifs de permettre au public scolaire :

- *d’appréhender le territoire et les milieux littoraux,*
- *de prendre conscience des modifications à venir sur le littoral en lien avec le changement climatique,*
- *d’envisager plusieurs scénarios d’évolution dans l’espace et dans le temps.*

Le prestataire assure la création des séquences pédagogiques et des outils nécessaires afin d’aborder :

- *l’élévation du niveau marin,*
- *le recul du trait de côte,*
- *la submersion marine,*
- *les inondations par débordement de cours d’eau et remontées de nappe.*

Les outils et animations devront être adaptés le cas échéant pour tenir compte des situations de handicap ou de difficultés d’apprentissage.

À cet effet, le prestataire est encouragé à prendre connaissance de la publication « Communiquer pour tous. Guide pour une information accessible » dirigé par Julie RUEL et Cécile ALLAIRE, disponible en accès libre sur le site internet de Santé Publique France.

À noter que cette prestation s’intègre dans un projet de création artistique avec les classes. En effet, grâce à l’apport de connaissances lié à la présente prestation, les élèves écriront une pièce de théâtre avec l’appui d’un prestataire artistique.

Une mise en cohérence des séquences et du planning avec le prestataire artistique sera donc à prendre en compte.

3. NATURE DES PUBLICS

L'encadrement des animations éducatives concerne les élèves de cycle 3 primaire (CM1 et CM2).

Le prestataire veillera à prendre en compte la diversité des profils des élèves de manière à toujours adapter ses interventions et documents de communication pédagogiques.

4. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE, FORMATS, DURÉES ET CONTENUS DES ANIMATIONS

4.1. Sélection des classes

Le Maître d'Ouvrage présentera le projet et lancera l'appel à candidature aux écoles pouvant bénéficier de ce dispositif.

Le prestataire retenu devra co-construire le projet pédagogique avec les enseignants intéressés par le projet et les accompagner dans la rédaction de leur réponse.

Le prestataire présentera ensuite les différentes candidatures lors du comité de sélection à l'issue duquel les 5 classes (maximum) participant au projet seront retenues.

Le nombre de classes retenu sera déterminé en fonction du budget alloué pour cette action et du nombre de candidatures déposées par les enseignants.

4.2. Déroulé des animations

Les animations auront lieu durant la période scolaire 2026-2027, soit entre septembre 2026 et juin 2027.

Les enseignants sont les porteurs du projet et des objectifs pédagogiques de leur classe. La structure retenue pour cette prestation co-construira les séquences pédagogiques avec chacun des enseignants.

Le prestataire présente dans sa proposition le déroulement type d'un projet à l'année sur la thématique « adaptation du littoral au changement climatique ».

La prestation d'animation doit notamment inclure :

- au maximum 3 journées d'intervention pour chacune des 5 classes, soit 15 journées maximum,*
- une sortie sur le terrain,*
- une rencontre avec les acteurs du territoire,*
- une séquence pour imaginer le futur sur ce territoire,*
- une séquence de synthèse avec chacune des classes en fin de parcours.*

Le Maître d'Ouvrage pourra accompagner le prestataire retenu pour faire du repérage sur le territoire et apporter des éléments de contexte.

4.3. Livrables

- **Un dossier enseignant** contenant les éléments permettant aux enseignants de s'approprier le sujet et d'aborder certaines notions importantes en classe avant les sorties de terrain.

- **Un ou des documents de soutien** à destination des élèves récapitulant les principales notions abordées lors des interventions.

À la fin du projet, le prestataire retenu partagera avec le Maître d'Ouvrage les ressources pédagogiques utilisées pour le projet, ainsi qu'un livrable récapitulant la méthodologie mise en œuvre pour le projet.

4.4. Suivi, animation et rôle des parties prenantes (prestataire artistique, pédagogique et enseignants)

Les prestations seront encadrées par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Des réunions ou des temps d'échanges, afin de faire le point sur les conditions d'exécution du marché, seront organisées (environ 1 fois par mois avec le groupe de référents).

Un calendrier prévisionnel des rôles de chacun sera établi à la suite des échanges avec le prestataire artistique et les enseignants.

Une douzaine de réunions d'échanges sont à prévoir a minima, elles seront organisées par le PnrMCB (invitations).

Le prestataire pourra proposer des évolutions qui devront être validées par le Maître d'Ouvrage.

Le prestataire nommera un interlocuteur privilégié, référent auprès du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

4.5. Évaluation de l'action

Afin d'évaluer le projet, les enseignants compléteront un questionnaire à la fin du projet et une réunion bilan sera organisée avec le Maître d'Ouvrage.

5. LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le prestataire retenu sera choisi sur notation de la note méthodologique et du montant de la prestation proposé.

Compétences :

Le prestataire devra démontrer des compétences dans les domaines suivants :

- Education à l'environnement et au développement durable et préservation des milieux naturels
- pédagogie active - accompagnement de réflexion collective

- connaissances des causes du changement climatique et des conséquences (risques, aléas, vulnérabilités) sur le littoral normand
- bonnes connaissances des missions d'un Parc naturel régional
- bonnes connaissances du territoire d'intervention.

6. LA CANDIDATURE

Le candidat adressera au Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin :

- *un devis détaillé indiquant le coût journalier*
- *une note méthodologique argumentée détaillant notamment :*
 - *le déroulement type d'un projet à l'année sur la thématique « adaptation du littoral au changement climatique »*
 - *les moyens matériels et humains envisagés pour l'ensemble de la prestation*
 - *les compétences et références de la structure en lien avec la thématique du projet*
 - *les types de livrables envisagés.*

La candidature devra être réceptionnée le vendredi 19 décembre 2025 au plus tard. Elle peut être envoyée par mail (mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr et vswertvaegher@parc-cotentin-bessin.fr) ou courrier à l'adresse du Parc naturel régional.

Les candidatures mutualisées entre différentes structures sont acceptées à condition d'avoir un prestataire référent pour les échanges et la coordination du projet.

Le Maître d'Ouvrage se tient à disposition afin de répondre aux différentes interrogations des candidats par téléphone ou mail.

Cahier des Charges

Prestations d'animations pédagogiques en milieu scolaire sur le territoire de la Côte Est du Cotentin
2026-2027

